

Compte rendu

Ouvrage recensé :

GOYARD-FABRE, Simone, *Philosophie politique. XVIe-XXe siècles (Modernité et humanisme)*

par Richard Gervais

Laval théologique et philosophique, vol. 46, n° 2, 1990, p. 278-279.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/400545ar>

DOI: 10.7202/400545ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

A. Diaw), Kant (par M. Castillo), et aussi Hume (par J.P. Cléro), on remarquera trois essais de caractère plus général qui nous ont paru particulièrement suggestifs. S. Goyard-Fabre signe un petit texte synthétique sur l'opposition entre « Corps politique et Âme des peuples », dont elle montre l'incessante reprise par la tradition de la philosophie politique, depuis le vieux dilemme du *nomos* et de la *physis* des Grecs jusqu'à Jean Bodin, Montesquieu et Hegel. L'auteur voit dans cette opposition des mœurs et des institutions du droit « le problème méta-politique de toute politique », puisque s'y révèle sans cesse que le droit positif ne se suffit pas à lui-même et que le droit naturel est par soi inopérant ; et, de plus, que la politique pratique semble vouée à toujours manquer la synthèse nécessaire en privilégiant, dans un mouvement de bascule, tantôt l'affirmation du corps politique comme machine juridique, tantôt la manifestation de l'esprit national comme sociabilité spontanée de la communauté. De son côté, Jean Roy (« Le sentiment national et l'idée de l'État ») évoque la naissance de la nation moderne en liaison avec l'idée démocratique de souveraineté du peuple au XVIII^e siècle, ainsi que les multiples difficultés que va susciter cette idée par ses assises à la fois objectives et subjectives (la langue, la race, l'histoire commune) tout au long du XIX^e siècle et au XX^e siècle, y compris au Québec. Jean-Claude Dumoncel enfin (« La doctrine libérale de l'État face au problème des nationalités »), cherche à cerner le problème de la nation tel que posé par les penseurs du libéralisme : chez les plus récents d'abord (Popper et Hayek), où le problème est subsumé sous une opposition théorique plus générale, inspirée de Bergson, celle de la pente d'allégeance et du principe de justice ; puis à travers les doctrines du fédéralisme et du libre-échange, telles que théorisées par B. Constant, et qui se rejoignent dans le concept de cosmopolitisme.

Ce volume illustre à nouveau l'heureuse formule que semble avoir trouvée cette revue. Par le choix judicieux des thèmes autant que par la relative brièveté des contributions, rédigées en majorité par des philosophes (dont quelques québécois qui sont attachés à l'entreprise) mais aussi par des juristes et des historiens, on réussit à éviter à la fois la haute voltige de l'érudition et la tiédeur de l'éclectisme. Convenons que ce n'est pas si fréquent dans l'édition universitaire aujourd'hui. Et profitons-en.

Philip KNEE

Simone GOYARD-FABRE, **Philosophie politique, XVI^e-XX^e siècles (Modernité et humanisme)**. Paris, Presses Universitaires de France. Coll. « Droit fondamental », 1987, 543 pages (15 × 21,5 cm).

Dans ce volumineux ouvrage, de facture didactique, l'animatrice des *Cahiers de philosophie politique et juridique* de l'Université de Caen nous livre une sorte de fresque de la philosophie politique moderne depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Une fresque traversée par une idée directrice qui est celle de l'*humanisme*, celle de la modernité même, ce qui explique son sous-titre. Voici cette idée directrice, affichée dès l'introduction : « La philosophie politique des Temps modernes est une pensée de l'homme en sa différence ontologique. L'homme n'est plus défini comme la créature de Dieu [ni, ajouterais-je, comme le miroir du Cosmos]. Ce sont les exigences de la raison qui sont reconnues comme principe régulateur des mœurs et de l'histoire politiques modernes [...] L'histoire de la philosophie politique moderne est la prise de conscience de cette vérité » (p. 18). Refaire le parcours de cette histoire est, pour l'auteur, une façon de prendre fait et cause pour cette modernité, d'en défendre le positionnement que Kant avait défini d'un mot : majorité de l'homme.

L'astronomie a beau avoir chassé l'homme de la position centrale qu'il occupait dans l'univers physique, cette centralité, il la conserve intégralement sur le *plan politique*. « En sa différence ontologique, rappelle notre auteur, [l'homme est] le centre de l'univers politique » (p. 525). Politique, la condition même de l'homme l'est. La pacification de son existence, la « civilisation », c'est au fond cela la politique. Parce qu'elle a conscience de cette vérité et de cette exigence, Goyard-Fabre se rencontre avec le Kant de la « paix perpétuelle » : « Kant, s'interrogeant sur la paix perpétuelle — qui est bien le but suprême de l'expérience politique — avait compris qu'elle ne serait jamais un "fait" ou "un objet dans le phénomène", mais, à une altitude nouménale, un *Idéal pur et a priori*. La grande leçon qu'il a donnée à la philosophie est d'avoir décelé en cette Idée un "principe de réflexion", c'est-à-dire un principe régulateur, mais non constitutif, du droit politique » (p. 525). Voilà pourquoi elle peut affirmer : « la réviviscence de la philosophie politique nous semble donc passer aujourd'hui par une pensée de type *criticiste* » (p. 524).

L'auteur met à contribution son énorme érudition pour nous présenter, en trois grandes périodes, la philosophie politique moderne avec ses

concepts principaux et ses figures marquantes ou plus ou moins oubliées.

Le temps, d'abord, des prolégomènes, XVI^e et XVII^e siècles, où se forment les notions modernes d'État-nation, de raison d'État, de souveraineté. Une « intuition catégoriale » de cette époque est celle de la souveraineté du peuple que cherchent à théoriser les doctrines du contrat social et qui témoigne de la « désagrégation de la conception théologique du politique » (p. 125).

Le temps, ensuite, de l'approfondissement théorique, XVIII^e siècle, où l'on revient critiquement, mais pour en poursuivre l'œuvre rationaliste, sur les naïvetés dogmatiques des premiers humanistes. On passe alors, « sous l'impulsion de Rousseau et de Kant, du rationalisme dogmatique au rationalisme critique », ce qui « ouvre à la philosophie politique une voie royale » (p. 15). Ébranlement de l'absolutisme et du droit divin des rois, poursuite de la sécularisation du politique dans le triomphe du contractualisme, développement de l'idée de représentation, affirmation de l'individualisme et des « droits de l'homme », etc.

Le temps, enfin, de la crise, XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. « L'historicisme empiriste et le positivisme scientifique constituèrent, au XIX^e siècle, avec la complicité des « sciences de l'homme », un dérapage indéniable [...] La philosophie politique fut mise en péril. Tandis que l'industrialisation du monde entraînait la technicisation politique, les valeurs se dévaluaient dans un flot nihiliste [...] Toute la question est aujourd'hui de savoir [...] si la crise [de la philosophie politique] peut être surmontée » (p. 17).

De ce parcours raisonné des cinq siècles de la modernité, Goyard-Fabre tire deux enseignements. Primo, une fois débarrassé des « justifications théologico-métaphysiques séculaires », on avait rêvé soumettre entièrement à la raison le champ politique. On s'est rendu compte, à travers les crises des XIX^e et XX^e siècles, que « la politique est irréductible systématiquement à un problème de maîtrise rationnelle/ technique » et qu'« à vouloir pousser trop loin la maîtrise de sa propre destinée, l'homme « risque fort de sécréter son malheur » (p. 253). Dans cette sphère de l'existence humaine, « l'irrationnel s'insinue toujours » et les classiques comme Machiavel ou Bodin sont là pour nous rappeler que la « violence historique » est une dimension inéliminable — ce qui ne veut pas dire souhaitable — de la civilisation. Secundo, puisque la science politique, la prétention à une maîtrise techno-scientifique du politique, est un leurre, la

philosophie politique doit reprendre ses droits. « Le « retour du politique », dit-elle, doit s'accompagner d'un sursaut philosophique [...] Une telle renaissance exige évidemment l'abandon de la volonté systématique de totalisation qui a hanté la modernité [...] Elle exige aussi un immense effort pour dominer la peur du normatif qui, héritage des scientismes positivistes, ronge l'époque contemporaine » (p. 524).

Le rappel magistral de nos racines philosophico-politiques que nous offre Simone Goyard-Fabre tombe d'autant plus à propos que le projet rationaliste de notre modernité se trouve aujourd'hui malmené par les sophismes d'une « post-modernité » qui prétend à la mort du sujet et à la fin de la philosophie.

L'ouvrage comprend une table des matières détaillée et un index onomastique. Les grandes parties sont assorties chacune d'une bibliographie thématique sélective. Bon ouvrage de réflexion, mais aussi d'heureuse consultation.

Richard GERVAIS

Les déclarations des droits de l'homme (Du Débat 1789–1793 au Préambule de 1946), textes présentés par Lucien Jaume. Paris, Flammarion, 1989, 376 pages (11 × 18 cm).

À l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, plusieurs études portant sur la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ont été publiées. L'ouvrage de Lucien Jaume se compare avantageusement à la plupart d'entre elles. On y trouve une analyse philosophique en profondeur des concepts qui fondent la Déclaration de 1789, en même temps qu'un traitement historique et philosophique complet de la période de la Convention, alors que celle-ci a été négligée par plusieurs auteurs.

L'ouvrage se divise en deux parties, la première discutant la problématique générale des droits, la seconde reproduisant les textes importants, accompagnés de judicieux commentaires. Dans la première partie, l'auteur repère les trois catégories philosophiques sur lesquelles repose la Déclaration de 1789 : l'homme, la souveraineté, le citoyen. Il essaie de dégager le sens historique des concepts de nature et de droit naturel (pp. 32–47). Il situe l'originalité de la Déclaration de 1789 dans son légicentrisme, dont le caractère paradoxal consiste dans le fait que « ... la loi, qui doit garantir les